

## STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

### PROGRAMME

#### 1. Objectifs de la formation :

Faire prendre conscience au futur artisan des contraintes, des droits et des responsabilités du chef d'entreprise.

Montrer l'enjeu économique et social que représente l'installation.

Méthode de validation des acquis : positionnement final sous forme de test.

#### 2. Public visé :

Tout public.

Pré-requis : avoir rencontré un Conseiller de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges.

#### 3. Dates de formation : (calendrier)

A définir selon le calendrier, 30 heures de formation.

Lieu de formation : Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges – 22 Rue Léo Valentin  
88000 EPINAL

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges – 7 rue Maurice Jeandon  
88100 SAINT DIE

#### 4. Éléments pédagogiques :

4.1 Concepteur : Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges.

4.2 Contenu de la formation :

Partie Commerciale :

L'étude de marché, le client, la publicité, les devis, factures, les impayés, les conditions de paiement.

#### Partie Gestion :

Le plan de financement, le compte de résultat, le prévisionnel de trésorerie, le calcul du coût de revient et du seuil de rentabilité.

#### Partie environnement de l'entreprise :

Le statut de juridique, les régimes d'imposition, la TVA et les impôts, le rôle de la Chambre de Métiers, l'embauche, les apprentis, les différentes aides, le Fonds d'Assurance Formation (FAF).

#### 4.3 Méthodes pédagogiques utilisées :

- |   |   |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral   | <input checked="" type="checkbox"/> Face à face pédagogique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Individualisation       |
| <input type="checkbox"/> Soutien                      | <input checked="" type="checkbox"/> Travaux Pratiques       |
| <input type="checkbox"/> Travail personnel            | <input type="checkbox"/> Recherche au C.D.R.                |

#### 4.4 Profil des intervenants :

Animateur de développement économique, Intervenants Professionnels Ponctuels

#### 4.5 Moyens pédagogiques à disposition par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges :

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Rétroprojecteur | <input checked="" type="checkbox"/> Paper board          | <input type="checkbox"/> Caméscope       |
| <input type="checkbox"/> Télévision                 | <input type="checkbox"/> Magnétoscope                    | <input type="checkbox"/> Salle vidéo     |
| <input type="checkbox"/> Salle informatique         | <input checked="" type="checkbox"/> Centre de Ressources | <input type="checkbox"/> Labo de langues |
| <input type="checkbox"/> Labo de sciences           | <input type="checkbox"/> Logiciels                       | <input type="checkbox"/> Didacticiel     |
| <input type="checkbox"/> Films vidéo                | <input type="checkbox"/> Matériel professionnel          | <input type="checkbox"/> Simulateur      |

#### 4.6 Moyens techniques fournis par le client (sous réserve de vérification des matériels par le formateur) :

*Spécificité des matériels fournis par le client :*

Tout matériel fourni par le client doit être conforme à la réglementation en vigueur et utilisable par du personnel non spécialisé.